

A Rennes, un colloque fête les 60 ans du 1 %



RENNES [04.11.11] - En 2011, le 1 % artistique fête son 60e anniversaire : l'occasion pour le ministère de la Culture de faire valoir cette procédure de soutien à la création. Les 9 et 10 novembre, c'est un colloque, « L'art pour tous », qu'il organise, en partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur. Porté par l'association Art Université Culture, qui fédère les établissements universitaires, acteurs de ce dispositif depuis son origine, ce colloque propose de revenir sur les enjeux d'une création de 1 %.

En savoir plus

- Le « 1% artistique », procédure de soutien à la création contemporaine, fête ses 60 ans [30.08.2011]



Adopté en 1951, le 1 % artistique est une mesure nationale visant à consacrer, lors d'une construction publique, 1 % du coût de son financement à l'acquisition d'une œuvre, spécialement conçue par un artiste vivant pour être intégrée au bâtiment considéré. Avec la décentralisation, cette « obligation de décoration » s'est imposée à l'Etat et aux collectivités locales. Imaginée par un artiste-plasticien, le sculpteur René Iché, elle offre depuis aux artistes un champ d'expérimentation public et au public une sensibilisation à l'art contemporain.

En 2011, la France fête les 60 ans du 1 %. Les 9 et 10 novembre, un colloque intitulé « *L'art pour tous* », organisé par l'association Art + Université + Culture, par les ministères de la Culture et de l'Enseignement supérieur, entend célébrer l'intérêt de ce dispositif. Conception, réalisation, conservation et restauration d'une création de 1 % rassemblent architectes et élus autour du campus et de la ville de Rennes. Des œuvres sont présentées, des artistes salués et leurs relations avec le public analysées, afin de rappeler l'utilité de ce « *projet démocratique* » de commande publique.

Après que la « *durabilité* » de ce patrimoine ait été discutée par Jean-Paul Midant, enseignant à l'ENSA, et Pierre Vasarely, président de la Fondation du même nom, plusieurs conseillers pour les arts plastiques de différentes DRAC ainsi que Thierry Dufrêne, directeur adjoint de l'Institut national d'histoire de l'art (INHA), aborderont l'œuvre comme obligation dans une politique publique. Tandis que Guy Tortosa, inspecteur général de la création artistique au ministère de la Culture, artistes et architectes traitent de la production de l'œuvre et de sa réception. Une visite de Rennes clôture la programmation de ce colloque, pensé « *pour tous* ».